



Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'OCCE 92

le mercredi 10 février 2016

au collège Henri MATISSE d'ISSY-les-MOULINEAUX

Une première convocation a été adressée pour le mardi 27 janvier au siège de l'OCCE à Bagneux. En l'absence de quorum, elle n'a pu délibérer valablement. En conséquence, le Président a convoqué une seconde réunion le mercredi 10 février 2016 au collège Henri MATISSE d'ISSY-les-MOULINEAUX.

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant dans la salle, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté d'un établissement ou d'un autre membre.

➤ Présents :

Nicole Rosso	Ancienne administratrice OCCE92, membre du CA National de l'OCCE	
Thanh N'Guyen Khac,	Comptable de l'AD OCCE 92	
Anita Langouët,	Secrétaire de l'AD OCCE 92	
Vourri Kontaye	Secrétaire Comptable de l'AD OCCE 92	
Martine Bussat	Vérificatrice aux comptes	
François Charmoille	Représentant les PEP92	
Mandataires et/ou représentants des coopératives :		
Marie Pierre Satre	Ecole élémentaire Croix Bosset à Sèvres et représentant l'ASL	
Michel Tendron	Ecole élémentaire Paul Bert à Antony	
Dominique Flamary	Elémentaire Thiers à Boulogne Billancourt	
Nadine Valenti	Maternelle A. France à Issy-les-Moulineaux	
Membres du Conseil d'Administration de l'OCCE 92		
Daniel Grandamme*	Président de l'OCCE 92	+Pouvoirs : Elém Gambetta à Sèvres IME les Peupliers à Sèvres
Patrick Magnier*	Animateur départemental détaché	
Frédéric Harsant*	Secrétaire Général	+ Elém Centre à Sceaux
Pierre Appy	Vice-Président de l'OCCE92	
Jean-Pierre Labarre	Trésorier	
Raymond Tomczak	Trésorier Adjoint	+ Elém Queneau à Montrouge
Yves Moreau	Membre	
Muriel Ravissac*	Membre	+ Elém Rabelais à Montrouge
Véronique Pacitto*	Membre	+ Elém A. France à Issy-les-Moulineaux
Gilles Delisle*		+ Elém Le Parc à Fontenay aux Roses
Florence Alouadi*	Membre	+ Mat Paul Bert à Malakoff
Philippe Lapôtre	Membre	
Estelle Azuelos*	Vice-Présidente	+ Mat Flachet à Asnières et représentante des DDEN
Catherine Nicolas Roche*	Membre	+ Elém Albert Petit à Bagneux

*Membre du CA et représentant d'école

➤ Absents et excusés : Aucune représentation de notre administration cette année...

Jean-Claude Miteran	Président Honoraire de l'OCCE92 et Membre d'Honneur
Maryvonne Audren	Membre du CA
Laurence Filisetti	Membre du CA
Catherine Le Houedec	Membre du CA
Claude Pfeiffer	Membre du CA
Charlotte Padilla	Membre du CA
Henri Nahon	Vérificateur aux comptes
Madame Legueil	Maternelle Jules Ferry à Clamart
Pierre Degret	Maternelle Jules Ferry à Clamart

4690 mandats se décomposant comme suit : + 15 établissements représentés totalisant 4676 mandats
+ 14 votes individuels représentant les membres du CA

Frédéric Harsant, Secrétaire général préside la séance qui ouvre à 14H45

Il souhaite la bienvenue à tous, remercie les représentants des organisations et institutions présentes, la mairie d'Issy-les-Moulineaux et particulièrement Mme COMBE et M. CHANET respectivement principale et principal-adjoint du collège Henri Matisse qui nous accueille dans d'excellentes conditions.

Nous réglons rapidement quelques petites formalités :

- ❖ **Florence Alouadi** assurera volontairement le **secrétariat de séance**.
- ❖ **L'Assemblée générale se prononce à l'unanimité pour que les votes se fassent à main levée à l'exception de l'élection des membres du C.A. qui doit se faire obligatoirement à bulletins secrets.**
- ❖ **Nous élisons à l'unanimité 4 scrutateurs :** la présidence du bureau de vote devant être assurée par un membre du CA non sortant.
Sont déclarés élus à l'unanimité : Philippe Lapôtre, Raymond Tomczak, Estelle Azuelos et Pierre Appy qui présidera le bureau de vote.

Le Président a veillé à déposer les documents statutaires :

- ❖ Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux établissements,
- ❖ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- ❖ Les statuts de l'association,
- ❖ La feuille de présence à l'assemblée,
- ❖ Le bilan agrégé, le compte de résultat et l'annexe qui agrège les CRF reçus ((629 sur 640) au siège de l'exercice clos le 31 août 2015,
- ❖ Les comptes annuels du siège de l'AD92 de l'exercice clos le 31 août 2015,
- ❖ Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- ❖ Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- ❖ Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce,
- ❖ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président a vérifié que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du CA, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des membres, le texte de la résolution proposée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

Pour information ces documents ont été mis en ligne depuis deux semaines sur le site internet de l'association : www.occe92.net

Ouverture des travaux

Frédéric Harsant donne la parole au président de l'OCCE92

Intervention de Daniel Grandamme, président de l'OCCE92

Merci à tous d'être là, de partager ce moment important avec nous.

Le contexte est lourd. Nous n'avions jamais imaginé que des jeunes se laissent phagocytés par des idéologues aussi rétrogrades, aussi inhumains. Le « Printemps arabe » offrait pourtant beaucoup d'espoirs mais nous avons oublié le poids de la peur du changement, la force de la tradition. Nous ne nous souvenions plus que beaucoup de jeunes sont très réceptifs aux discours simplistes qui répondent à leurs questionnements.

Voici plus de 30 ans, notre objectif principal nous imposait de remettre en place des coopératives scolaires « légales ». J'ai mis entre guillemets ce dernier adjectif car les dérives étaient nombreuses... Il reste à faire évidemment mais ce travail a été mené à bien. J'en remercie vivement les mandataires de nos écoles mais aussi les membres de notre CA. Beaucoup sont partis, que nous avons peut-être oubliés un peu vite... je pense aussi aux échanges que j'ai eu avec Gérard GAY, notre ancien secrétaire général, sur cette question voici une quinzaine d'années.

Il était moins optimiste que moi quant à l'avenir de l'OCCE mais je lui dois de m'avoir bien fait comprendre ce qu'était une coop au service des enfants.

Cette démarche induisait une gestion saine et une comptabilité efficace : à ce niveau j'avais tout à apprendre. Je m'y suis mis bien sûr mais, heureusement, après de nombreuses réunions, de nombreuses rencontres, le message de Gérard a été entendu.

Nous avons énormément progressé dans ce domaine comme je viens de le dire.

Depuis quelques années nous nous préoccupons davantage de notre mission principale : la pédagogie.

Patrick Magnier, après moi, détaillera notre travail dans son rapport d'activité.

Je ne crois pas que nous transformerons le monde par la pédagogie mais nous pouvons y contribuer.

Notre objectif reste de développer l'esprit coopératif, la pédagogie coopérative.

C'est un objectif énorme et nos moyens humains restent faibles. Ce sera un chantier très long et très ouvert d'autant plus que nous devons nous aussi nous remettre en cause et souvent nous former.

Les enseignants sont régulièrement critiqués pour leurs pratiques.

Nous voulons entendre ces reproches mais il reste à mettre en place une formation des enseignants qui soit à la hauteur. C'est la responsabilité de l'Etat. A nous de rappeler que nous sommes là, avec nos 5 millions d'adhérents et notre armée de mandataires bénévoles.

Je reviens sur mon préambule : tous ces jeunes qui viennent de tuer froidement plus de 150 personnes...

Nous sommes des éducateurs, des parents, des enseignants.

Au-delà des problèmes de racisme que nous combattons et des problèmes de banlieue qui existent et que nous dénonçons, notre devoir, celui de l'OCCE bien sûr, nous impose de situer nos actions sans oublier ce cadre.

Mettre l'enfant au centre de nos pratiques, ce message, nous l'avons tous entendu et aucun enseignant ne s'y oppose pour retrouver l'excellence de notre école publique.

Un dernier mot pour remercier chaleureusement Nicole Rosso ancienne administratrice de notre AD ancienne présidente de l'OCCE92 et actuellement membre du CA National qui nous honore par sa présence, pour remercier aussi Anita, Thanh et Vourri qui assurent si bien le quotidien de notre Association Départementale.

Dans les Hauts de Seine lorsqu'on évoque l'OCCE on s'entend répondre : « ah oui, bien sûr, Patrick Magnier... ». Ils s'ensuivent des compliments sincères et non convenus.

Merci Patrick nous te devons beaucoup.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 février 2015

Nous le parcourons rapidement une dernière fois. Le dernier CA a apporté quelques petites corrections.

Résolution n°1 : *L'Assemblée Générale a pris connaissance et approuve le compte rendu de l'Assemblée générale du 11 mars 2015.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu d'activités de l'AD92 pour 2014 / 2015

Patrick Magnier présente le compte-rendu que chacun peut consulter dans le document remis à l'entrée, document téléchargeable depuis deux semaines sur le site Internet de l'association : www.occe92.net

Patrick parcourt le document que nous résumons.

Notre nombre de coopérateurs reste stable au delà de 160 000 adhérents : 98% des écoles primaires et 25% environ des établissements secondaires.

Aux niveaux départemental, régional et national nous avons participé activement à toutes les réunions auxquelles nous sommes tenus d'assister.

Deux administrateurs ont suivi en janvier 2015 à Paris la Convention Nationale des Elus et l'AG Financière. Trois administrateurs ont assisté à L'AG Nationale de Lille en mai.

Les formations comptables et pédagogiques que nous avons encadrées ont réuni plus de 200 participants comme en 2013/2014. La vie du siège est très active et nous avons dû déménager une troisième fois en cinq ans fin juin...

35 écoles ont été contrôlées à la suite de la demande du Commissaire aux comptes, du tirage au sort effectué à l'AG ou lorsque nous sommes interpellés en raison de situations délicates. Nous avons rencontré plus d'une cinquantaine d'écoles pour des raisons diverses : comptabilité, aide, présentation de l'association, conflits et dysfonctionnements...

Nous sommes toujours impliqués dans la formation des futurs Directeurs.

Nous avons réglé un problème important survenu dans une école d'Asnières. Les suites judiciaires continuent de nous occuper !

Toutes nos coopératives sont assurées et les déclarations qui passent par le siège sont parfois lourdes à gérer. Nous avons simplifié le versement des coopératives à ce sujet.

Les animations pédagogiques à destination des élèves ont concerné près de 280 écoles, 370 classes et plus de 13 000 élèves.

Les aides aux projets des écoles (59 dossiers traités par 3 commissions) se sont élevées à 18 534€ et concernaient plus de 5700 élèves.

Nous avons apporté notre aide à la gestion de 6 classes d'eau et passé plusieurs conventions avec des mairies pour permettre l'organisation de classes de découverte ou pour l'attribution de subventions.

Ajoutons une centaine de prêts de loto et une circulation intense des matériels audio-visuels (caméscopes, vidéoprojecteurs et sono) récupérables sur nos 3 sites. Nous cherchons toujours un autre site possible.

La vente de calendriers est tombée à 915, la vente des agendas, dossiers pédagogiques et logiciels de comptabilité progresse encore. Plus de 500 établissements utilisent désormais ComptaCoop 'Web. Convaincre les récalcitrants devient difficile.

Notre site est régulièrement remis à jour. Il est bien consulté.

Nous communiquons régulièrement par internet avec les coopés par le biais d'une « newsletter » que nous nous efforçons de rendre régulière.

Les chiffres plus précis apparaissent dans le document concernant l'AG 2016, en ligne sur le site.

Notre revue nationale « Animation & Education » est de très grande qualité. Elle est toujours offerte par l'AD92 à toutes les écoles. Nous réfléchissons à un moyen de la promouvoir...

Ce bilan reflète aussi l'état de nos forces. Patrick se retrouve seul le plus souvent et ne peut guère s'impliquer davantage.

Michel Tendron demande ce que l'OCCE apporte en plus...Patrick lui répond que nous apportons une aide pédagogique, une formation, des outils de gestion, des animations à prendre en charge... Le blocage que nous rencontrons provenant souvent des circonscriptions qui ont bien sûr des obligations et qui doivent faire des choix.

<p>Résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du compte rendu d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve les termes de ce rapport. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.</p>

Projet d'activité 2016-2017

Patrick Magnier présente ce second document que chacun peut consulter en salle et sur le site de l'association ou dans le dossier accompagnant notre AG 2016.

Quelques commentaires autour de ce document que nous devons avoir en tête.

Comme l'an passé il a dressé un tableau qui présente la synthèse des comptes rendus d'activités des coopératives scolaires (pour 2014/2015) tableau qui apparaît aussi dans le document distribué à notre AG et qui est en ligne.

Le budget de l'aide aux projets autour de 20 000€, cette somme pouvant inclure au moins en partie la solidarité que reversent les écoles en complément de leurs cotisations.

Le renouvellement du matériel de prêt : sono et lotos surtout.

Les coopératives intéressées peuvent consulter leur compte en ligne moyennant un coût annuel très faible (moins de 10€ par an).

Nous poursuivrons bien sûr la diffusion de notre matériel pédagogique.

Nous maintiendrons et nous essaierons de renforcer notre implication dans la formation ; au niveau des mandataires, des nouveaux directeurs et dans le cadre du plan de formation départementale.

Il faudra songer aussi à intégrer de nouveaux administrateurs.

La présentation et la mise en place de la pédagogie coopérative reste un objectif permanent et nous avons besoin d'outils pour la promouvoir.

La diffusion des agendas est une amorce comme les jeux coopératifs

Nous maintenons un bon partenariat avec les associations amies : JPA, PEP, AROEVEN...ainsi qu'avec le CDDP et l'Inspection Académique.

Partenariat encore avec les cinémas qui reçoivent les projections finales de « Ecoles qui filment » et avec le Théâtre des Amandiers qui accueille en juin l'action Théâ.

Il faudra relancer notre décision de devenir un relais de l'association « Lire c'est partir ». Ce projet nous tient à cœur

L'UR fonctionne bien et nous participons très régulièrement à toutes les réunions.

Nous prenons conscience aussi de l'importance de la communication en direction des écoles et des établissements du secondaire en apportant notre aide à la transformation des Foyers en Maison des Lycéens.

Nous poursuivrons l'envoi de notre « Newsletter Coop Infos » qui parviendra au moins 5 fois aux écoles.

Daniel suggère de solliciter le DASEN afin qu'il nous autorise à rencontrer nos mandataires, par circonscription, sur leur temps de formation, à raison de plusieurs circonscriptions chaque année.

Résolution n°3 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve ce projet.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

Compte-rendu financier relatif à l'exercice 2014 / 2015

Jean-Pierre LABARRE présente ce rapport qui sera en ligne sur notre site avec les documents de cette AG.

Il projette en vidéo les tableaux qu'il a concoctés pour rendre plus claires ses explications.

Sur grand écran c'est plus parlant. Les tableaux importants se retrouvent dans à ce compte rendu.

Nous avons suivi au plus près le projet de budget. Il était temps que nous décidions d'une augmentation de la cotisation. Le résultat du siège laisse apparaître un résultat positif de 3 594,30€ qui est de plus en plus faible comparé aux années précédentes en raison surtout d'une mutualisation qui a moins rapporté.

Au niveau des coopératives les résultats sont proches de l'année précédente.

Un échange rapide avec la salle a permis de préciser certains points et de lever les interrogations.

La part de la cotisation fédérale étonne toujours par rapport à la part qui reste à notre AD : 73% contre 27%. Précisons une fois encore que cette cotisation fédérale nous permet de verser les salaires des animateurs et du personnel administratif du siège national...Plus de 100 personnes au total. Ce budget représente, évidemment, le plus gros poste des dépenses du budget national.

Jean-Pierre propose au nom du CA une augmentation de 0,10€ de la cotisation pour 2016/2017 car nous devons faire face à des charges plus lourdes et à une nouvelle augmentation de la cotisation fédérale. La subvention nationale de plus de 4 millions ne compense qu'une partie des salaires de nos détachés et salariés. Partout les économies sont en place. La période est difficile mais tout sera fait pour aider les écoles qui auraient des difficultés si nous en sommes avertis et elles le savent

Résolution n°4 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, après avoir entendu les commentaires du Trésorier, approuve les comptes annuels agrégés de l'AD92 concernant l'exercice clos le 31 août 2015, tel qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir :*

+ un excédent de 3 594,30€ pour le siège départemental

+ et un excédent de : 92 958,60€ pour les comptes des coopératives et foyers agrégés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats.

Nous n'avons guère le choix.

Résolution n°5 : *L'Assemblée générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats de l'exercice clos comme suit :*

- + *Affectation du résultat du siège départemental, soit 3594,30€ au fond associatif dans son intégralité.*
- + *Affectation du résultat de chaque coopérative agrégée, soit 92 958,60€ pour les coopératives et foyers agrégés, dans le compte « report à nouveau » de chaque coopérative.*

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2016 / 2017

Jean-Pierre LABARRE notre Trésorier nous présente sur écran de nombreux tableaux qu'il détaille en répondant aux questions de la salle.

Le dernier CA a proposé l'augmentation de la cotisation de 1,45€ à 1,55€. C'est ce choix qui est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Il est important de signaler que la part de la cotisation dans le budget d'un établissement se situe en moyenne autour de 2%. Il est évident et nous le rappelons encore, que nous sommes prêts à aider les établissements qui seraient en difficulté à ce niveau. Nous avons mis en place une aide aux projets très simple à renseigner et notre caisse de solidarité peut aussi se révéler efficace.

Résolution n°6 : *Le Conseil d'Administration de l'OCCE92 propose une augmentation de 0.10 € de la cotisation soit 1.55 € pour 2016/2017.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Projet de Budget 2016 / 2017

Le projet 2014/2015 présenté par le Trésorier qui rappelle la difficulté de cet exercice.

Nous le parcourons et apportons les précisions demandées.

Résolution n°7 : *Le Conseil d'Administration après avoir eu communication du projet de budget 2016/2017 présenté par le Trésorier, approuve ce budget.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Daniel Grandamme lit le rapport de monsieur Willi, Commissaire aux comptes du cabinet Audit-France qui a contrôlé notre comptabilité en décembre dernier. Ce document sera joint au présent compte-rendu.

Résolution n°8 : *L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'article L.612-5 du code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Tirage au sort des coopératives qui seront contrôlées en 2016 / 2017.

Le Commissaire aux Comptes monsieur WILLI nous a demandé d'aller visiter 20 coopératives.

A celles-ci vont s'ajouter toutes les écoles qui rendent des CRF erronés (environ 60) et celles qui sont systématiquement « en retard » (environ une vingtaine) et que nous avons décidé de contrôler d'ici la fin de l'année scolaire et au 1^{er} trimestre 2015/2016

Election du 1/3 renouvelable des membres du Conseil d'Administration.

Résolution n°9: L'Assemblée Générale constate :

- que les mandats d'administrateurs de Charlotte Padilla, Muriel Amiot, Raymond Tomczak, Laurence Filisetti et Daniel Grandamme sont arrivés à leur terme.
 - que Laurence Filisetti ne se représente pas.
 - que Charlotte Padilla, Muriel Amiot, Raymond Tomczak, et Daniel Grandamme se représentent.
 - que trois nouveaux candidats se présentent : Christiane Canu, Michel Tendron et Brigitte Sornette
- Ce sont donc sept candidats qui figureront sur les bulletins de votes.

Conformément aux statuts nous suspendons la séance afin de réaliser ce vote à bulletins secrets.

Cette résolution est mise aux voix par vote à bulletins secrets.

Charlotte Padilla, Muriel Amiot, Raymond Tomczak, Daniel Grandamme, Michel Tendron, Christiane Canu et Brigitte Sornette sont élus à l'unanimité (4690 mandats sur 4690 possibles)

Nous serons donc 21 administrateurs pour 24 postes possibles.

Liste actualisée des administrateurs de l'OCCE 92 :

M. Daniel GRANDAMME
M. Pierre APPY
M. Patrick MAGNIER
M. Jean-Pierre LABARRE
M. Claude PFEIFFER
M. Philippe LAPÔTRE
Mme Muriel RAVISSAC
M. Frédéric HARSANT
M. Raymond TOMCZAK
Mme Véronique PACITTO
M. Yves MOREAU
Mme Catherine NICOLAS-ROCHE
Mme Muriel AMIOT
Mme Charlotte PADILLA
Mme Estelle AZUELOS
Mme Florence ALOUADI
M. Gilles DELISLE
Mme Maryvonne AUDREN
Mr Michel TENDRON
Mme Christiane CANU
Mme Brigitte SORNETTE

Vérifications des comptes de l'Association Départementale

La vérification des comptes est faite par le cabinet Audit France et son représentant monsieur Willi et par 2 membres de l'OCCE92 sollicités par le Conseil d'Administration : Martine Bussat et Henri Nahon. Vous trouverez en annexe les remarques qu'ils nous ont adressées.

Clôture de l'Assemblée

Il est 17h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance, Frédéric Harsant, clôt l'Assemblée Générale.

Il remercie tous les participants et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Daniel Grandamme

Les Scrutateurs

Pierre Appy

Raymond Tomczak

Estelle Azuelos

Philippe Lapôte

Réunion du conseil d'administration
consécutif à l'Assemblée Générale du 10 février 2016

Cette réunion du CA fait suite immédiatement à l'Assemblée Générale en présence des 12 membres suivants : *Daniel Grandamme, Patrick Magnier, Pierre Appy, Philippe Lapôte, Estelle Azuelos, Jean-Pierre Labarre, Raymond Tomczak, Yves Moreau, Michel Tendron, Florence Alouadi, Christiane Canu et Véronique Pacitto.* 2 membres ont donné pouvoir à Patrick Magnier : *Catherine Nicolas-Roche et Frédéric Harsant.*

Nous aurons donc 14 votants possibles

Pierre Appy, doyen d'âge, préside la séance. Il propose d'élire le nouveau bureau.

Nous votons à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants :

Président :	Daniel Grandamme	14 voix
Vice Président :	Pierre Appy	12 voix 2 blancs
Vice Présidente :	Estelle Azuelos	14 voix
Secrétaire Général :	Frédéric Harsant	14 voix
Secrétaire Générale adjointe :	Muriel Amiot	14 voix
Trésorier :	Jean-Pierre Labarre	14 voix
Trésorier-adjoint :	Raymond Tomczak	11 voix 3 blancs

Le nouveau bureau est élu.

Daniel Grandamme est reconduit dans ses fonctions de mandataire départemental.

Le président lève la séance à 17h40.

Le Président, Daniel Grandamme

Le Secrétaire Général, Frédéric Harsant